



# AUDIT TIERCE PARTIE DE LA CIRGL AU MMR RESUME EXECUTIF

Publié le 27 Juillet 2016

## 1. Introduction

### a. Objectifs de l'Audit

L'objectif de l'audit est d'évaluer la conformité des exportateurs de minerais - dans ce cas, MMR - avec les standards du Mécanisme Régional de Certification de la CIRGL, en particulier l'Annexe 8c du Manuel de Certification : Normes et procédures pour les audits par des tierces parties.

### b. Audité

#### i. Information Générale

La société possède huit permis d'exploitation, vingt permis de recherche, et trois permis de petite-mines dans les 3Ts, ainsi que quatorze permis de recherche dans l'or. Ses activités sont dispersées à travers un certain nombre de sites couvrant plusieurs des nouvelles provinces de l'ex Katanga<sup>1</sup>. MMR achète également des minerais, via les coopératives, d'autres sites miniers.

La société est le leader de l'exploitation 3T et l'exportation au Katanga et représente environ 75% de l'exploitation 3T dans les quatre provinces de l'ex Katanga. La société a l'intention de commencer à fonctionner dans le secteur de l'or, secteur dans lequel elle possède plusieurs permis, mais aucune production d'or a été rapporté à ce jour. MMR a des contrats avec trois grandes coopératives - CDMC, COMIDEK et COMITU - pour la gestion de ses sites miniers.

---

<sup>1</sup>Fin 2015, les autorités congolaises ont divisé la province du Katanga en quatre nouvelles provinces: Tanganyika, Upper Lomami, Upper Katanga et Lualaba. Cette décentralisation peut résulter en des frais de transports accrus et une réglementation plus contraignante pour les sociétés minières.

## ii. Information sur les activités

La société achète de l'étain, du tantale et – marginalement – du wolfram de 13 sites miniers (dans certains cas couvrant des sites différents). L'exploitation est artisanale mais deux entités semi-industrielles ont démarrées à Kisengo et Kanuka.

Seuls deux sites miniers de l'ex-Katanga ne sont pas validés par le gouvernement de la RDC:

- Kabunda, sur le territoire de Manono, un site rouge
- Kahendwa, sur le territoire de Nyunzu, un site jaune

L'audit n'a pas identifié de minerais de ces deux sites dans les approvisionnements de MMR.

## c. Auditeur

### i. Société d'audit

La société d'audit est is C.Collin Consulting, une société d'audit réalisant des audit et études de risques pour la mise en oeuvre des standards du devoir de diligence dans l'industri extractive, ainsi que des évaluations et études d'impact pour les organisations internationaux dans les secteurs de la consolidation de la paix et gouvernance dans les états fragiles.

### ii. Auditeur principal

Cécile Collin était l'auditeur principal. Elle bénéficie de 11 ans d'expérience dans le développement international dans les pays instables. Elle travaille depuis six ans sur les processus de devoir de diligence et a une connaissance approfondie des initiatives de traçabilité et des acteurs des 3Ts dans les Grands Lacs. Son expérience inclut plus de 45 études et évaluations dans 27 pays en Afrique et Asie en matière de consolidation de la paix et gouvernance pour de nombreux bailleurs, organisations internationales, ONG et pour le secteur privé.

## 2. Champ de l'audit

### a. Méthodologie

L'audit a combiné revue documentaire, revue des registres, collecte de données via des entretiens semi-dirigés, des focus groupes et observation directe. Les entretiens ont été conduits avec MMR and l'équipe des coopératives, des négociants et preneurs, mineurs, ainsi que des acteurs externes.

La phase d'**audit préalable** a eu lieu du 20 Janvier 2015 (signature du contrat avec Tetra Tech) à 3 Février 2016. Cela comprenait un examen général des documents externes, l'évaluation initiale des risques et la finalisation du plan d'audit. Aucun document de la société n'a pu être collecté au cours de cette phase, car la société a indiqué que l'audit n'a été autorisé par les autorités de la RDC que la veille du début de la mission en RDC<sup>2</sup>.

Le **travail de terrain** a été réalisé entre le 3 et le 12 Février.

Une première évaluation des risques a été réalisée au cours de l'audit préalable, sur base de la revue documentaire. Elle a porté sur les différents standards du Mécanisme Régional de Certification.

---

<sup>2</sup> Selon MMR, il s'agit d'une nouvelle procédure du gouvernement de la RDC afin de mieux structurer les divers audits entrepris sur son territoire. Ceci implique que la société ne peut partager de documents et accueillir un audit tant qu'elle n'a pas obtenue cette autorisation.

L'évaluation a identifié les problèmes potentiels liés à la traçabilité des sites miniers artisanaux exploités par les acteurs armés, en plus du travail des enfants et de la taxation illégale. Dans l'ensemble, la société a fait un certain nombre d'efforts pour se conformer aux normes de diligence raisonnable et au guide de l'OCDE. Un système spécifique de suivi des incidents a été mis en place, et la société a son propre système de traçabilité, en plus de celui d'ITSCi, pour suivre la production aux niveaux de traitement et d'exportation. Des rapports annuels de diligence raisonnable comprennent les politiques de l'entreprise concernant la diligence raisonnable, un plan de gestion des risques, certains incidents de l'année précédente. Une équipe dédiée est en charge de la diligence raisonnable au niveau Lubumbashi, en plus d'une équipe Santé, sécurité et environnement (Health, Safety and Environment -HSE), et une fondation distincte avec un personnel dédié est en charge des projets sociaux.

#### **b. Bref aperçu de ce qui a été revu**

Les bureaux MMR ont été visités au siège à Lubumbashi et Kalémie, où les minerais du Nord Katanga sont exportés. Ceci comprenait des visites dans les entrepôts de l'entreprise, et de l'usine de traitement à Lubumbashi (il n'y a pas d'usine équivalente à Kalémie ; les minerais dans le Nord Katanga sont traités à Kisengo). Les installations ont également été observées à Kisengo, Kanuka et Mitwaba.

L'équipe a visité les sites miniers suivants, appartenant à MMR:

- Kanuka, Kalalala et l'usine d'exploitation semi-industrielle. Kanuka est situé dans le territoire de Malemba Nkulu (province du Haut Lomami) et près de Manono (de 1 heure de route).
- Le territoire de Mitwaba, le site Kasesa (province du Haut Katanga).
- Kisengo, Katoto, secteur Quatre et Bujana. Kisengo est sur le territoire de Nyunzu, dans la province de Tanganyika (6 heures de route de Kalemie).

En 2015, la production liée à ces sites représente les sites principaux de la production globale de MMR :

- Kalémie (couvrant Kisengo et les sites voisins) : 62,23% de la production de coltan.
- Kanuka : 28,7% de la production de cassiterite et 16,8% de la production de coltan.
- Mitwaba:15,6 % de la production de cassiterite.

Les principales voies de transport pour l'exportation sont la route entre Mitwaba et Lubumbashi, et la route entre Kisengo et Kalémie. Ces deux routes principales ont été utilisées par l'équipe pour visiter les sites miniers, afin de vérifier les obstacles potentiels par les forces de sécurité, et le niveau des activités minières. Aucun problème significatif n'a été identifié. Des barrières de police et militaires ont été identifiées sur ces routes, dans le cadre de leurs fonctions normales. La présence d'autres groupes armés n'a pas été indiquée sur ces routes, incluant dans la zone de Mitwaba où les Maï Maï opèrent.

Les documents suivants ont été examinés:

- Registres d'achats et de production, tels que soumis par MMR à la Division de la mine, pour 2012, 2013, 2014 et 2015.
- Logbooks iTSCi sur le site de la mine couvrant les niveaux de transformation et d'exportation (contrôles ad hoc pour les années 2014 et 2015)
- Rapports d'incidents de MMR 2015
- Registres de stocks récents pour décembre 2015
- Dépenses de trésorerie pour mai, juillet, octobre, novembre, décembre 2015 à Lubumbashi, Kisengo, Kalémie et Kanuka.
- Bilans financiers pour 2013 et 2014
- Paiements à la police (reçus officiels) pour 2015.
- Preuves de paiement des taxes (redevances minières, taxe rémunératoire pour services rendus, frais de sortie carrière) pour 2015.
- Documents d'exportation pour 2014 et 2015.
- Rapports de Due diligence 2013, 2014, 2015.

L'examen de la capacité de la société a été principalement basé sur les rapports mensuels présentés à la Division des mines, fournis par l'entreprise. Selon MMR, il s'agit de la seule source de données sur la production, et aucune information consolidée n'était disponible sur les tendances de production par site. L'équipe de diligence raisonnable a également indiqué qu'aucun achat de minerais n'avait lieu à Manono ou Malemba Nkulu, mais ces achats ont été indiqués sur le terrain - et ont été enregistrés dans les statistiques présentées par MMR à la Division des mines.

Afin de trianguler les données, les statistiques ont été demandées à SAESSCAM (Coordination Nationale, Lubumbashi et Kalemie) et CEEC Lubumbashi et Kalemie lors de la mission de terrain et trois fois par la suite, avec le relai du représentant de la RDC au comité d'audit de la CIRGL mais aucun document n'a été reçu à ce jour.

### **3. Eléments de l'audit (critères statutaires)**

#### **a. Sites miniers et routes commerciales**

*Table Résumé de la Conformité par rapport aux critères statutaires du Mécanisme Régional de Certification (MRC)*

<b>CONFLIT</b>	<b>CONDITIONS DE TRAVAIL</b>	<b>ENVIRONNEMENT</b>	<b>FORMALISATION/TRANSPARENCE</b>	<b>DEVELOPPEMENT COMMERCIAL</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Travail de jeunes, rapports externes de travail des enfants dans certains sites, mais connaissance et sensibilisation générale pour traiter cette question.</li> <li>- Absence d'un système pour l'identification des creuseurs.</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pratiques générales de taxation par les forces de sécurité.</li> <li>- Rapports verbaux de paiements non-officiels à des agents de l'Etat.</li> <li>- Couverture de tous les sites par iTSCi et minerais traçables mais différents problèmes dans les détails techniques de la mise en œuvre de la traçabilité.</li> <li>- Identification limitée des négociants.</li> </ul>	

Table Résumé de la Conformité par rapport aux critères de progrès du MRC

CONFLIT	CONDITIONS DE TRAVAIL	ENVIRONNEMENT	FORMALISATION/ TRANSPARENCE	DEVELOPPEMENT COMMERCIAL
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Prix des minerais potentiellement inéquitables dans certaines zones.</li> <li>- Absence de standards pour le travail des coopératives, absence de représentation au sein des coopératives, et soutien et information limités fournis aux creuseurs.</li> <li>- Peu d'équipement et de formations en matière de santé fourni et utilisé par les creuseurs.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Peu de suivi des impacts environnementaux</li> <li>- Problème de la pollution de l'eau à Kisengo et absence de suivi de la qualité de l'eau.</li> <li>- Des puits inutilisés et non réhabilités.</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Absence d'approche structurée pour l'engagement communautaire.</li> <li>- Absence de fournisseurs locaux et structure pour des moyens de subsistance alternatifs dans la plupart des zones minières.</li> <li>- Absence de prise en compte du genre dans les activités minières.</li> </ul>

b. Obligations de l'exportateur

Registres	Taxes	Achats en espèces	Pots de vin	Droits de l'homme	Conflit	Sécurité publique ou privée	Traçabilité	Données	Propriété

## Conclusion

<b>CONCLUSIONS DE L'AUDIT:</b>	
<input type="checkbox"/>	L'auditeur considère que les opérations de l'audité sont en conformité avec les normes du Manuel de Certification du Mécanisme Régional de Certification de la CIRGL
<input type="checkbox"/>	L'auditeur a identifié des non-conformités entre les opérations de l'audité et les normes du Manuel de Certification du Mécanisme Régional de Certification de la CIRGL.  Les non-conformité(s) <sup>3</sup> réfèrent à:
<input type="checkbox"/>	Conflit
<input checked="" type="checkbox"/>	Conditions de travail
<input checked="" type="checkbox"/>	Environnement
<input checked="" type="checkbox"/>	Formalité et Transparence
<input type="checkbox"/>	Développement Communautaire
<input checked="" type="checkbox"/>	L'Audité a accepté de gérer les non-conformités, de définir un plan d'action correctif (si nécessaire), et d'être assujetti à un audit de suivi de la mise en œuvre des actions correctives.
<input type="checkbox"/>	L'Audité n'a pas accepté de gérer les non-conformités, de définir un plan d'action correctif (si nécessaire), et d'être assujetti à un audit de suivi de la mise en œuvre des actions correctives.
	<i>Voir le résumé sur les pages suivantes</i>

<sup>3</sup> Dans ce cas, selon l'auditeur, cela ne requiert pas la suspension des activités.

Aucune preuve n'a été trouvée de problèmes liés aux cotes rouges ou jaunes qui nécessiteraient la fermeture de sites ou la suspension des activités de l'entreprise. Compte tenu de la taille et de la diversité des opérations, tous les sites n'ont pu être atteints ou visités en détail, mais un certain nombre de questions ont toutefois été identifiées concernant la plupart des standards du Mécanisme Régional de Certification, celles-ci doivent être traitées par la société de façon solide et bien documentée dans le but de renforcer la transparence et la responsabilité de ses opérations.

La situation au Katanga, considérant à la fois la situation sécuritaire volatile ainsi que des problèmes sociaux et de gouvernance structurels, crée des risques dans la chaîne d'approvisionnement. En conséquence, il y a un besoin de poursuivre les efforts pour renforcer la structure de la chaîne, améliorer l'identification des acteurs et accélérer les processus de contrôles pour prévenir ces risques. Le rôle de la société civile locale dans le suivi du mécanisme régional de certification pourrait par exemple être renforcé.

Un certain nombre de problèmes concernent aussi les acteurs étatiques, incluant le fait que CEEC et SAESSCAM n'ont communiqué aucun document à l'équipe d'audit. Des actions claires devraient être entreprises pour montrer l'engagement de la RDC au MRC, notamment en prenant des mesures anti-corruption, et en assurant un paiement fiable des agents de l'Etat. Il n'y a pas eu de réelles investigations sur l'existence de réseau de contrebande à ce jour.



